



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A à G – Recyclage / Confirmé

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Tél : 04 66 88 69 87

richard.saintmichel@cer-lopezformation.com

DUREE DE LA FORMATION

- **14 heures**
- *Horaires de la formation : à définir*

LIEU DE LA FORMATION :

En INTER ou en INTRA

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : *nous consulter*

Réf : BTP1-1-002

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dans la catégorie concernée, acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratiques nécessaires à la conduite en sécurité, en vue de l'obtention des CACES nécessaires à la délivrance des autorisations de conduite conformément à la recommandation CNAMTS R482.
- Le candidat devra savoir gérer son stress et utiliser un engin en autonomie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation théorique (7 heures)

Réglementation

Organismes et instances de prévention, CARSAT, Inspection du travail,
Médecine du travail, organismes de contrôle...
Recommandation R482
Rôles et responsabilités
Code du travail, de la route
Accidentologie des engins de chantier, risques, mesures de prévention...

Classification, technologie et connaissance des engins de chantier
Différentes catégories d'engins de chantier, d'équipements et d'accessoires... Différentes motorisations, transmission
Organes et circuits (alimentation, graissage, refroidissement, hydraulique...) Organes et dispositifs de sécurité
Prise de poste, conduite, fin de poste

Sécurité

EPI - Equipements de Protection Individuel
Principaux risques ; chutes, heurts, renversements, environnement,
Coactivités, réseaux enterrés, aériens...
Règles de conduite, de circulation, de stationnement, de travail sur route, chantier...
Interdictions, gestes de commandement

Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégorie(s) visée(s) (7 heures)

- Conformément à la recommandation R482, contrôle des connaissances et savoir-faire.
- Conditions particulières : EPI OBLIGATOIRES (Casques, Chaussures, gants, tenue de travail, Protection auditive...)



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A à G – Recyclage / Confirmé

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tout public expérimenté et/ou titulaire d'un CACES R482 dans la(es) catégorie(s) concernées, depuis – de 10 ans
- Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés)

ACCESSIBILITE

- Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

RESULTATS ATTENDUS

- Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®.
- Le CACES est valable 10 ans et par catégorie concernée.

ENCADREMENT

- Nos formateurs ont plus de 25 ans, sont titulaires des CACES® R482, ont suivi, préalablement à l'exercice de leurs fonctions, les formations nécessaires pour assurer les formations obligatoires dans de bonnes conditions, notamment en matière de pédagogie.
- Nos testeurs :
 - sont titulaires des CACES® R482
 - maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.
 - sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Engins de chantier
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Une évaluation de chaque participant sera remise à l'entreprise
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait aux tests théoriques et pratique
- Modalités d'évaluation : Un candidat en réussite à l'examen, aura validé ses savoir être (gestion du stress, autonomie, ponctualité et assiduité). Un candidat en échec à l'examen sera évalué sur ses savoir être pour obtenir son attestation.
- Conditions de présentation à l'examen : Ponctualité et assiduité seront deux conditions complémentaires à respecter.

SANCTION DE LA FORMATION : CACES® R482 pour la catégorie concernée